

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC

CONSEIL DU 30 AVRIL 2014

- Attribution à l'unanimité des votes des subventions 2014 aux Associations

La Vigilante	Familles Rurales	Amicale des Pompiers	Loisirs et détente	INTERFAC	Traits et traditions	Divers
150 €	350 €	400 €	300 €	200 €	350 €	1 250 €

- Maintien à l'unanimité des taux municipaux d'imposition pour l'année 2014
- Augmentation à l'unanimité de 1 % de la taxe de la redevance Assainissement pour 2014
- Vote à l'unanimité des indemnités de conseils allouées au receveur municipal
- Adoption à l'unanimité des budgets primitifs M14, M49 pour l'année 2014

Le budget primitif M14 (budget principal) s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 576 854 € ; et en section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 722 824 €.

Le budget primitif M49 (Assainissement) s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 124 227 € ; et en section d'investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 59 170 €.

- Modification du règlement intérieur du Lavoir Nord
- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- Approbation de la signalisation routière verticale du Chemin du Couchant
- Signature d'une convention avec l'USBO (Union Sportive Bricon-Orges) pour l'utilisation du terrain de foot

INFOS MAIRIE

Chevaux

Certains propriétaires regrettent que du pain soit donné à leurs chevaux. Nous informons que ce geste, même s'il est louable, peut provoquer de graves problèmes de santé. C'est pourquoi ils rappellent qu'il est interdit de leur donner du pain dans les enclos.

Chemin du Couchant

Le chemin du Couchant sera prochainement interdit aux véhicules, sauf aux riverains pour accéder à leurs propriétés. Cette mesure vise à limiter le trafic routier trop important sur une voirie qui reste un chemin non goudronné.

Nuisances sonores

Au printemps, chacun en profite pour bricoler dehors. Aussi, nous comptons sur votre diligence à respecter et à faire respecter les règles relatives aux nuisances. Un document de la Commune vous précisant les règles à suivre a été déposé dans vos boîtes aux lettres.

Renouvellement des papiers d'identité : n'attendez pas l'été !

Les examens de fin d'année scolaire et les vacances d'été approchent. Il vous est conseillé de prendre dès à présent vos dispositions. Depuis le 1er janvier 2014, une carte d'identité faite après le 2 janvier 2004 pour une personne majeure est valable 15 ans. Concernant les enfants, il est rappelé que pour tout déplacement à l'étranger (vacances, voyages scolaires même à l'intérieur du territoire métropolitain...), chacun doit posséder, à son propre nom, une carte d'identité en cours de validité ou un passeport selon le cas.

Carte de bus scolaire de l'année scolaire 2013-2014

Toutes les cartes de bus scolaires faites en 2013-2014 sont à garder pendant 5 ans. Les enfants auront donc les mêmes pour la rentrée 2014-2015. Ne les jetez surtout pas.

Visite et reconnaissance d'orchidées sauvages

Visite d'un lieu naturel (Mont de Latrecey) avec la reconnaissance de plusieurs variétés d'orchidées sauvages.

Départ à 14h00 de Villiers-le-Sec avec rendez-vous à l'ancienne gare de Latrecey, à 14h30 (en direction du village), près de la voie ferrée (se munir de chaussures de marche). Renseignements au 03 25 32 06 57.

Edito

Ce mois d'avril a vu le conseil municipal se mettre en place. Selon les règles protocolaires, les élus ont pu prendre rapidement leurs fonctions et voter le premier budget de cette mandature : un budget 2014 équilibré, sans augmentation des taux municipaux d'imposition, qui fait le lien avec les projets engagés, les engagements pris et leur programmation. Les commissions sont aussi organisées et leur calendrier de réunions a été établi. Le 7 mai, la municipalité et les associations ont préparé au sein de la commission fêtes et loisirs les festivités à venir, dont j'espère vous profiterez au maximum.

Ce mois de Mai a également permis de continuer dans l'avancée des projets : le permis de construire de l'extension du groupe scolaire vient d'être déposé et la convention avec le SDEHM pour l'enfouissement des réseaux dans le haut du village - direction Jonchery a été signée.

Le mois de Mai nous invite à jardiner, semer et planter. Aussi, le fleurissement du village est en cours avec de nouvelles compositions que vous pourrez bientôt découvrir.

Bien entendu, nous avons célébré comme il se doit la Victoire du 8 mai, un moment de mémoire qui cette année encore, a réuni devant le monument aux morts un très grand nombre d'habitants toujours très fidèles et de nombreux enfants.

Le mois de mai sera pour vous encore l'occasion de vous rendre aux urnes dans le cadre des élections européennes. En attendant, je reste, avec mon équipe, à votre entière disposition pour vous écouter et répondre à vos attentes.

Bonne lecture à vous tous
La Maire, Laurence MEUNIER

Etat-civil**Camet rose :**

15/04 : Maë de Julien et Delphine CUCCURU

À VILLIERS-LE-SEC...

Mairie

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 03 25 11

Ouverture

du lundi au vendredi de
15h00 à 18h30 (de 15h30 à
18h30 le mercredi)
le samedi de 10h00 à 12h00.

www.mairie-villierslesec52.fr

Agence Postale

32, Grande Rue
52000 VILLIERS-LE-SEC
☎ : 03 25 31 99 81

Ouverture

du mardi au vendredi de
15h30 à 18h30
le samedi de 10h00 à 12h00.

Bibliothèque

L'accès à la bibliothèque est possible :

• Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois de 10h00 à 12h00.

• Aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. (veuillez vous présenter auprès de cette dernière).

Il est possible de réserver des livres en partenariat avec la Médiathèque Départementale, avec un portage à domicile.

Dates à venir

Elections européennes : 25 mai

Réunion Urbanisme : 30 mai à 20h00

Cérémonie fête des mères : 31 mai

Rediffusion du match France-Honduras : 15 juin

Kermesse des écoles : 15 juin à Buxieres de 14h00 à 18h00

Lâchers de truites : 8, 15, 22 juin

Randonnée pédestre AFR et Commune : 22 juin

Repas traits et traditions : 29 juin

Journée Portes Ouvertes du 61^è RA : 28 et 29 juin

Journée du cheval : 29 juin

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 27 juin

Réunion Commission des fêtes : 2 juillet

Nuit des églises à Semoutiers : 5 juillet

Vide grenier à Villiers-le-Sec : 7 septembre

REPAS DE PÂQUES À LA CANTINE

43 élèves ont pu fêter Pâques avant l'heure autour d'un repas à thème. Nappes printanières, poules et œufs en chocolat attendaient les enfants sur la table.



LE COMPOST

Comment réussir du compost ? A partir de ses déchets de cuisine et de ses déchets verts. Tel était le stage organisé par l'association des guides composteurs de Haute-Marne, avec une quinzaine de stagiaires dans le cadre de la formation de 2 jours (11 et 12 avril) afin que ceux-ci deviennent des guides composteurs bénévoles, dont la mission est de transmettre la bonne parole auprès du plus grand nombre.

Côté pratique : cette formation, co-organisée par le Syndicat d'Élimination des Déchets Ménagers (SDEDM) et l'Association, a eu lieu à Villiers-le-Sec, chez M. Jacques ECOSSE, président de cette association. Pour tout renseignement relatif au compostage, veuillez contacter M. ECOSSE (03 25 32 06 57 ou j.ecosse@wanadoo.fr) Ce stage était animé par Corinne BLOCH, maître Composteur confirmé et d'une immense compétence.

Un nouveau stage aura lieu en 2015 avec la même animatrice



MANŒUVRE DES POMPIERS

Le samedi 19 avril, les sapeurs pompiers de Villiers-le-sec ont effectué une manœuvre. Ils ont vérifié le bon fonctionnement du réseau d'assainissement du lotissement Praigney.



Le corps des sapeurs pompiers recrutent de nouveaux volontaires. Les conditions sont les suivantes :

- Être âgé d'au moins 16 ans (un accord écrit des parents est demandé avant la majorité).
- Avoir une condition physique compatible avec l'activité.
- Être en position régulière vis-à-vis du code du service national (JDC : journée défense et citoyenneté).
- Jouir de ses droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.



MARAICHER

Depuis le 30 avril dernier, nous accueillons un maraicher tous les mercredis de 8h30 à 12h30 sur la place du Chêne. Ce nouveau commerce de proximité répond à une véritable demande



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Premier 8 mai du nouveau Conseil Municipal. La population était largement représentée pour ce 69^{ème} anniversaire du 8 mai 1945. Un grand merci aux militaires du 61^{ème} RA, à la Clique d'Eclaron, aux pompiers et aux enfants venus nombreux



BACS À FLEURS

Les employés communaux préparent activement le fleurissement de notre village. A découvrir prochainement...

